

L'adoption, nous dit donc l'auteur de ce texte, est une démarche éminemment sociale. Pour qu'elle puisse réussir, il faut savoir et accepter, que chemine dans l'esprit de l'enfant, la représentation de ce qu'il a été (abandonné), de ce qu'il est (adopté) et sera probablement demain (parent à son tour). La difficulté, c'est que l'enfant assume son identité.

Mais les parents adoptifs, aussi, doivent se préparer à affronter et à dépasser des difficultés qu'ils rencontreront nécessairement - entre autres, sur le plan affectif - avec leur enfant. Ce dernier pourra les rendre seuls responsables des problèmes rencontrés.

Enfin, les intervenants (médicaux, sociaux et administratifs) sans lesquels il n'y a pas d'adoption, devront, eux aussi, savoir évoluer et revenir sur leurs espoirs et prétentions. Ils devront savoir accompagner les familles et rester vigilants à l'égard de l'enfant comme aussi des parents.

Ainsi donc, l'adoption ne se réduit pas à une somme importante de démarches administratives. Obtenir le précieux sésame n'est pas rien ; mais c'est après que la véritable adoption se construit et se risque. Elle ne peut réussir, en tout cas, nous dit Martine DUBOC, si elle n'est pas correctement pensée dans sa finalité et ses difficultés prévisibles.

2) « Adopter un enfant n'est pas seulement la suite logique de démarches médicales. Cet acte suppose maturité et disponibilité psychique qui permet au couple de s'ouvrir pour accueillir un enfant. »

Êtes-vous en accord avec cette idée ?

Justifiez vos réflexions à partir du texte, et en vous appuyant sur votre expérience ou vos observations.

Proposition de « pistes » de correction

- Montrer qu'il est difficile de ne pas être en accord avec une telle « idée »... au vu du texte et de ses propres observations.
- Reprendre la thèse centrale du texte qui fait du temps de l'adoption un temps préalable, mais aussi postérieur à l'accord administratif. Le temps de l'adoption s'étend sur plusieurs années, voire sur toute une vie ; et correspond au cheminement identitaire de l'enfant adopté et des parents adoptifs.
- Introduire, si possible, son expérience et ses observations propres.

► SUJET 2

1) Faites une synthèse rédigée en dégagant les idées essentielles du texte.

Observation pré-rédactionnelle

Ce texte est écrit par une Économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques : Marion COCHARD. Il est extrait de la revue *Sciences Humaines*, de mars-avril-mai 2010.

Il porte un titre général : « Chômage : retour aux années 1990 » et une série de sous-titres : « Sévère rechute après une décennie d'amélioration », « Jeunes et peu qualifiés, les plus touchés », « Le pire est-il passé ? », « Entre chômage et déclassement », et enfin « La politique de l'emploi face à la crise ».

Le candidat aurait tout intérêt à savoir de quelle « crise » il est question dans le texte.

Cette crise est la crise économique dite de « la grande récession », qui touche l'ensemble des pays industrialisés, suite au krach de l'automne 2008 aux États-Unis (seconde phase de la crise financière de 2007-2010). La France, en tant que telle, n'entre en récession qu'en 2009.

Ainsi, peut-on comprendre que la « décennie d'embellie » dont il est question dans la première phrase du texte, évoque les années 1998-2008.

De quoi s'agit-il donc dans ce texte ? D'abord, de proposer un **historique** de la situation du marché du travail en France, de 1945 à nos jours, eu égard aux **différentes crises subies**. Mais aussi - car les dernières phrases du texte sont importantes - de rappeler au lecteur que malgré le caractère mondial d'une crise économique et financière, les **décisions** et les **choix des entreprises** comme de nos **responsables politiques** en matière de politique économique et sociale, ont un poids non négligeable.

Parler d'un « véritable choix de société » indique, en l'occurrence, la **responsabilité** de nos hommes politiques - et aussi de chacun de nous -, quant au fait de savoir si l'on aide ou pas cette partie de la population active, de plus en plus vulnérable et précaire.

C'est pourquoi, nous choisirons d'organiser notre synthèse selon trois parties : l'une centrée sur le **caractère extérieur** et pour ainsi dire « fatal » de la crise ; l'autre exposant les **décisions des entreprises** en réponse à la crise ; la dernière, enfin, montrant la **responsabilité des hommes politiques en fonction**, face à une crise qui les dépasse.

Proposition d'un plan schématique pré-rédactionnel

I. Le fait incontestable de crises mondiales subies

1. Après les 30 glorieuses (1945-1973), deux chocs pétroliers : 1973 et 1979 qui font entrer les pays industrialisés dans une crise économique. Depuis 1980, la France a quitté le plein emploi : émergence d'un chômage de masse (entre 1975 et 1997, la France a vu son taux de chômage passer de 3 % à près de 11 %).
2. Après une décennie d'embellie (1998-2008), rechute depuis la crise économique et financière de 2007-2010 - qui touche la France en 2009.
3. Une situation mondialisée dans laquelle les entreprises et les États subissent plus qu'ils n'agissent - que ce soit à propos des récessions ou des reprises d'activité (ex : Forte croissance à la fin des années 1990. Récession de 2001, mais baisse du chômage en 2004. Croissance apparemment durable de l'économie mondiale, et ralentissement de la population active. Le taux de chômage français est ramené à 7,1 % début 2008).

II. Les réponses des entreprises à la crise

1. Les entreprises, lors des précédentes crises, commençaient par baisser le nombre d'heures supplémentaires, avaient recours au chômage partiel, imposaient des congés et des RTT ; puis, seulement, procédaient à des réductions d'effectifs.
2. À partir années 90, on commence à voir apparaître un chômage de masse.
3. De nos jours, forte dualité du marché du travail : emplois protégés et emplois courts (CDD, Intérim). Conséquences : depuis 2008, rythme violent des destructions d'emplois : 600 000 chômeurs de plus. Ajustement de l'emploi à la conjoncture. Les salariés perdent leur pouvoir de négociation.
4. Il y a toujours un décalage entre le retournement de la conjoncture et l'emploi. Limitation des embauches. Croissance sans emplois. Fragilité et précarité d'une partie de la population active.

III. Les responsabilités des hommes politiques dans le traitement de la crise

1. Fin des années 90, changement important de la politique de l'emploi : 35 heures, emplois jeunes, allègement des charges sur les bas salaires.
2. Aujourd'hui, les jeunes ont à choisir entre chômage et déclassement. Conséquences en terme de statut social et évolution salariale. 1 million de personnes pourrait basculer dans la pauvreté en 2010.
3. Mais les personnes en emploi subissent aussi les effets de la crise. Précarisation du marché du travail et augmentation du travail partiel subi.
4. Il s'agit d'un véritable choix de société. Puisque le chômage de masse s'annonce durablement à nouveau, la question est de savoir si l'on veut permettre, ou non, aux groupes les plus vulnérables de s'extraire de la précarité dans laquelle ils sont piégés au lendemain de la crise.

Proposition d'une rédaction

Crises mondiales, chômage et responsabilités politiques

Depuis 1945, les pays industrialisés ont connu des périodes de croissances économiques et de plein emploi, mais aussi des périodes de fortes récessions. Comment la France a-t-elle fait face à ces différentes crises, et comment compte-t-elle faire face à la crise actuelle ? C'est à ces questions que répond Marion COCHARD, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques, au travers de ce texte, extrait de la revue *Sciences Humaines* de mars-avril-mai 2010. Si l'origine d'une crise est souvent étrangère, et ses conséquences subies par la plupart des pays du monde, les entreprises comme aussi les décideurs politiques ne doivent pas oublier leurs prérogatives et leurs responsabilités en la matière.

La première chose qui transparaît dans cet extrait, c'est le caractère mondial (ou du moins international) et « subi » de la crise. La crise vient d'ailleurs, certes ; l'origine est étrangère ; mais l'onde de choc est globale et violente. Ce fut le cas en 1973 et 1979 : le prix du baril de pétrole subit une forte augmentation : ce qui met en difficulté l'ensemble des pays industrialisés.

Les conséquences économiques se traduisent par une hausse du chômage. Et depuis 1980, la France a quitté le plein emploi et connaît un chômage de masse.

De même, si la France connaît une embellie économique durant une dizaine d'années, entre 1998 et 2008, elle subit - comme les autres pays industrialisés - la crise économique et financière qui commence en 2007 aux États-Unis, et qui la touche en 2009.

Les entreprises - comme les États - sont plus que jamais aujourd'hui dépendants d'une économie mondialisée, et subissent les récessions comme d'ailleurs les reprises d'activité ! Tel était le cas, pour la récession de 2001 ; mais aussi pour la forte croissance dont la France a bénéficié à la fin des années 90, ou de la baisse du chômage en 2004.

Quelles sont alors les réponses faites par les entreprises aux différentes crises ?

Lors des précédentes crises, les entreprises commençaient par baisser le nombre d'heures supplémentaires, avaient recours au chômage partiel, imposaient des congés et des RTT ; puis, seulement, procédaient à des réductions d'effectifs.

À partir années 90, les entreprises commencent à procéder à un chômage de masse.

Et de nos jours, elles élargissent la part des emplois courts (CDD et Intérim), à côté d'un noyau dur d'emplois protégés. C'est pourquoi, depuis 2008, on observe un rythme violent de destructions d'emplois - qui traduit l'effort des entreprises pour s'adapter à la crise. Les entreprises ajustent l'emploi à la conjoncture. Et les salariés perdent leur pouvoir de négociation.

Reste qu'il y a toujours un décalage entre le retournement de la conjoncture et de l'emploi ; et qu'une bonne partie de la population active se fragilise et se précarise.

Quant aux hommes politiques, quelles sont leurs responsabilités dans le traitement de la crise ?

À la fin des années 90, la politique de l'emploi engagée a eu des effets non négligeables. La loi sur les 35 heures de travail par semaine, la création d'emplois jeunes, la décision d'alléger les charges sur les bas salaires, tout cela a permis de réduire le chômage et d'améliorer la situation du marché du travail.

Pourtant, aujourd'hui, les effets de la dernière crise sont inédits : les jeunes ont à choisir entre chômage et déclassement. Ce qui a, évidemment, des conséquences en terme de statut social et d'évolution salariale. Et on craint qu'un million de personnes bascule dans la pauvreté en 2010. Politiquement parlant, une telle situation du marché du travail est-elle acceptable ?

En définitive, il s'agit d'un véritable choix de société. Puisque le chômage de masse s'annonce durablement à nouveau, la question est de savoir si l'on veut aider, ou non, les groupes les plus vulnérables à s'extraire de la précarité dans laquelle ils sont. Il s'agit là de décisions politiques !

Ce que nous montre donc ce texte de Marion COCHARD, c'est que les crises elles-mêmes (leur origine, leur nature et leurs effets) ont évolué. De plus en plus violentes, immédiates et globales, touchant tout autant le domaine financier, économique et social, elles exigent des entreprises qu'elles s'adaptent et anticipent, mais aussi des politiques qu'ils s'engagent sur des orientations sociétales.

2) En vous aidant de votre expérience professionnelle et personnelle, comment interprétez-vous le phénomène de déclassement professionnel chez les jeunes ?

Proposition de « pistes » de correction

Remarquer que le terme le plus important dans la question est celui d'« **interprétation** ». Il s'agit, pour le candidat, de donner du **sens** au phénomène de déclassement professionnel chez les jeunes. Or, il semble bien qu'un tel phénomène soit **absurde**, c'est-à-dire dénué de sens !

Reprendre les **causes expliquées** dans le texte, qui rendent compte du fait de ce déclassement professionnel. Mais aussi se demander s'il n'y a pas des **causes cachées, inavouées ou inavouables** (ex : la volonté de certaines entreprises de bénéficier de jeunes qualifiés au rabais).

Réfléchir aussi aux **conséquences** sur la société de demain. Quelle valeur aura la démarche éducative en général et d'apprentissage en particulier, auprès des jeunes, dans 10, 20 ou 30 ans, lorsqu'ils constateront que faire des études n'est pas, financièrement ni socialement parlant, **reconnu** ?

► SUJET 3

Question n° 1 : il n'est question actuellement que de « crise mondiale ». Quelles en sont les causes et les conséquences selon vous ?

Rappeler que la « crise mondiale » que nous connaissons a d'abord été, pour les pays d'Europe de l'Ouest en l'occurrence, une crise économique (délocalisation des entreprises vers l'Europe de l'Est ou la Chine) mais aussi, à partir de la crise des « sub-primes » aux États-Unis, une crise financière et bancaire ; puis sociale (hausse du chômage et baisse des aides sociales, dans la plupart des pays dits « développés ») mais aussi, au niveau planétaire, une crise écologique (réchauffement climatique). Depuis 2011, une crise politique - touchant les pays d'Afrique du Nord (Tunisie, Égypte, Libye, Syrie) s'est rajoutée !

Et une crise alimentaire est déjà en cours.

Faire la remarque que certains pays, autrefois peu développés ou en voie de développement, tirent leur épingle du jeu : ce sont les pays dit « émergents » (Chine, Inde, Brésil, Afrique du Sud).

Insister sur le caractère global et mondial, désormais, des problèmes du monde. L'ouverture des frontières, la démocratisation des États facilite les échanges, les relations commerciales, mais, du même coup, globalise les problèmes.

Les conséquences immédiates sont : des difficultés croissantes, qu'elles soient économiques ou sociales (cf. *aujourd'hui les réformes que doivent engager la Grèce et le Portugal*).

Les conséquences à court et à moyen terme sont : une réformation de nos modèles de pensée dans le domaine de la production, de la consommation, du travail, des droits sociaux, des conceptions d'usages et d'exploitations des richesses planétaires.

Indiquer qu'il est difficile, dans de telles conditions, pour les individus, de ne pas être eux-mêmes en crise (crise existentielle) !